



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT

Réunion en mode virtuel tenue le 09 juin 2025.

Personnes présentes : Catherine Fortin, enseignante
Andréanne Mayer, enseignante
Véronique Fortin, technicienne en éducation spécialisée
Marie-Eve Laframboise, directrice de l'école
Carl Foisy, président
Emie Labrecque-Tremblay, vice-présidente
Julianne David-Overy, parent

Personnes absentes : Lucie Paquin, enseignante

Invités : Aucun

1.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Carl Foisy déclare la séance ouverte et débute l'animation. Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum. Il est 18h35.

2.0 MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

Marie-Eve Laframboise remercie la présence active et engagée de tous les membres pour cette année scolaire qui se termine sous peu.

CEE 2024-2025-47

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ®

L'ORDRE DU JOUR EST PROPOSÉ PAR Andréanne Mayer

Et ADOPTÉ par Emie Labrecque-Tremblay

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. *Prise des présences et constatation du quorum*
2. *Mot de bienvenue de la direction*
3. *Adoption de l'ordre du jour ®*
4. *Lecture et adoption du [procès-verbal](#) de de la séance du 26 mai 2025 ®*
5. *Suivis de la dernière séance*
6. *Questions du public et correspondance reçue*
7. **POINTS D'ADOPTION**
 - 7.1 Adoption du [budget initial 2025-2026](#) sans plan de redressement
 - 7.2 Adoption des [règles de transférabilité](#)
 - 7.3 Adoption du [rapport annuel](#) des activités du conseil d'établissement
8. **POINTS DE CONSULTATION**
 - 8.1 Consultation sur la date de l'assemblée générale des parents de la rentrée
9. **POINTS D'APPROBATION**
 - 9.1 Approbation de [transferts de soldes des fonds à destination spéciale](#)
 - 9.2 Approbation a posteriori campagne de financement Souper Spaghetti
10. **POINTS D'INFORMATION**
 - 10.1. Informations de la direction

- *Résumé de l'utilisation des fonds à destination spécial (campagnes de financement)*
- *Suivi des séances d'affectation du service de garde, personnel de soutien et du personnel enseignant*

10.2. *Les bons coups de la vie scolaire*

10.3. *Suivi des activités des membres de l'OPP*

10.4. *Informations de la dernière rencontre du comité de parents CSSL*

11. *Affaires diverses*

12. *Levée de l'assemblée*

CEE 2024-2025-48

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JUIN 2025 ®

Le procès-verbal a été transmis dans la documentation pour adoption.

PROPOSÉ par Carl Foisy
ADOPTÉ par Emie Labrecque-Tremblay

5.0 SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Aucuns suivis ne sont requis.

6.0 QUESTIONS DU PUBLIC ET CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune question ou correspondance n'a été reçue.

7.0 POINTS D'ADOPTION

CEE 2024-2025-49

7.1 Adoption du [budget initial 2025-2026](#) sans plan de redressement

- ATTENDU QUE les estimations des factures élèves sont reflétées dans le projet de budget 2025-2026;
- ATTENDU QUE les factures élèves ont été approuvées par le conseil d'établissement pour le budget 2025-2026;
- ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école Chante-au-Vent doit adopter et soumettre pour approbation au Centre de services scolaire des Laurentides le budget pour l'année scolaire 2025-2026;
- ATTENDU QUE ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses, et d'une autre part, les ressources financières allouées à l'école par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé et résolu que le budget de l'école Chante-au-Vent pour l'exercice financier 2025-2026 au montant de 723 200\$ incluant le budget du service de garde et du service des diners soit adopté et soumis pour approbation du directeur général du Centre de services scolaire des Laurentides.

PROPOSÉ PAR Juliane David-Overy

ADOPTÉ PAR Carl Foisy

CEE 2024-2025-50

7.2 Adoption des [règles de transférabilité](#)

- ATTENDU QUE le conseil d'établissement et la direction de l'école Chante-au-Vent doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire des Laurentides;
- ATTENDU QU'il est nécessaire de permettre à la direction de gérer le budget de façon efficace,
- ATTENDU QUE le budget de l'école Chante-au-Vent maintient l'équilibre budgétaire,

Il est proposé que la règle de transférabilité suivante soit adoptée : Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget 2025-2026 et d'en rendre compte tous les trois mois au conseil d'établissement.

PROPOSÉ PAR Émie Labrecque-Tremblay

PPROUVÉ PAR Carl Foisy

CEE 2024-2025–51

7.3 Adoption du [rapport annuel](#) des activités du conseil d'établissement
Le rapport annuel des activités du conseil d'établissement est présenté par le président.

PROPOSÉ PAR Andréanne Mayer
APPROUVÉ PAR Juliane David-Overy

CEE 2024-2025–52

8.0 POINTS DE CONSULTATION

8.1 Consultation sur la date de l'assemblée générale des parents de la rentrée

Le jeudi 11 septembre, 18h30 est proposé par la direction et l'équipe-école, sous réserve que cette date n'entre pas en conflit avec la date de l'assemblée des parents de l'école secondaire du quartier. La soirée de parents avec les titulaires se déroulera le même soir, à partir de 19h15.

- Postes en poursuite pour une deuxième année : Carl Foisy et Juliane David-Overy
- Poste vacant : 1 (départ de Maxime Rozon en cours d'année)
- Poste en élection : Émie Labrecque-Tremblay

PROPOSÉ PAR Carl Foisy
APPROUVÉ PAR Véronique Fortin

9.0 POINTS D'APPROBATION ®

CEE 2024-2025–53

9.1 Approbation de [transferts de soldes des fonds à destination spéciale](#)

- ATTENDU QUE conformément aux articles 94 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école doit approuver toute demande d'ouverture de fonds à destination spéciale (projets et activités de dons, levées de fonds et campagnes de financement) et a la responsabilité d'en assurer le suivi;
- ATTENDU QUE le fonds permettra de gérer des contributions financières dédiées;
- ATTENDU QUE les sommes déposées dans ce fonds seront utilisées uniquement à des fins spécifiques et conformes aux règlements en vigueur, notamment pour des activités étudiantes et qu'en cas de surplus, après la réalisation de l'activité prévue, ces sommes seront réaffectées pour un usage de même nature à la même clientèle;
- ATTENDU QUE les fonds seront déposés dans un fonds à caractère spécial (fonds 8) et qu'il sera possible de les reporter advenant un surplus à chaque année
- ATTENDU QUE Le fonds sera géré sous la supervision de la direction de l'établissement et du service des ressources financières du Centre de services scolaire des Laurentides
- ATTENDU QUE les fonds à destination spéciale servent à financer des activités éducatives et extrascolaires qui sortent du cadre normal du programme scolaire et pour lesquels il n'existe pas de financement ou qui nécessite un complément de financement;

CEE 2024-2025–54

Transférer le solde du fond à destination spéciale : Collations (025-8-27222)

PROPOSÉ PAR Emie Labrecque-Tremblay
APPROUVÉ PAR Carl Foisy

Transférer le solde du fond à destination spéciale 025-8-27402 (Impr-o-Vent, Pouce, souper Spaghetti)

PROPOSÉ PAR Emie Labrecque-Tremblay
APPROUVÉ PAR Catherine Fortin

CEE 2024-2025–55

9.2 Approbation *a posteriori* campagne de financement **Souper Spaghetti**

Après la révision de tous les procès-verbaux de l'année scolaire, le conseil d'établissement régularise le fait que la campagne de financement 2024-2025 a été approuvée, mais que la résolution n'apparaît pas dans les documents.

PROPOSÉ PAR Emie Labrecque-Tremblay
APPROUVÉ PAR Catherine Fortin

10.0 POINTS D'INFORMATION

10.1 Informations de la direction

La direction présente le résultat des séances d'affectation du soutien général, du service de garde et des enseignants. De façon générale, les détenteurs de postes ont pu poursuivre leur affectation à l'école.

10.2 Les bons coups de la vie scolaire

Les membres du personnel témoignent des activités qui sont à venir au mois de juin. Elles décrivent les différents moments d'arrimage d'un niveau à un autre qui permettent autant aux enseignantes qu'aux élèves d'avoir un contact de qualité pour la prochaine année. Elles décrivent le déroulement des épreuves ministérielles de 4^{ème} et de 6^{ème} année qui va bon train.

10.3 Suivi des activités des membres de l'OPP

10.4 Informations de la dernière rencontre du comité de parents CSSL

Aucune

11.0 AFFAIRES DIVERSES

Aucune

CEE 2024-2025-56

12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Véronique Fortin de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h05

ADOPTÉ par Catherine Fortin

Marie-Eve Laframboise
Directrice de l'école

Carl Foisy
Président du conseil d'établissement.